

LETTRE D'INFORMATION

sur le projet éolien
de La Roë (53)



Septembre 2026



En lien avec les élus de La Roë, le Groupe VALOREM, en partenariat avec Énergie Partagée et la Société Énergie Mayenne, étudient la possibilité d'installer des éoliennes sur votre territoire. Déposée en fin d'année 2026, la demande d'autorisation administrative du projet est en cours d'instruction par les services de l'État et fera prochainement l'objet d'une enquête publique. Cette lettre d'information présente les grandes lignes de ce projet.

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET

Réalisée par des experts indépendants, cette étude a analysé les **spécificités de votre territoire** au travers de différentes thématiques. En prenant en compte les enjeux ainsi identifiés, les **caractéristiques du projet** ont pu être définies (nombre, type et emplacement des éoliennes...). L'implantation choisie intègre les **contraintes imposées par l'Armée** (limitant la hauteur des éoliennes) ainsi que les **recommandations des bureaux d'études et des services de l'État**.

Le projet de La Roë prévoit ainsi **3 éoliennes, implantées au sud-ouest de la commune**.



Le potentiel de vent a été calculé à partir des études menées pour le parc de Rose des Vents Énergies, voisin de 1,2 km. Le vent provient majoritairement de l'ouest/sud-ouest, avec une vitesse moyenne de plus de 22 km/h à 91 m de hauteur.



L'étude environnementale a porté sur les oiseaux, les chauves-souris, la faune, la flore et les zones humides.

Afin de préserver l'activité des chauves-souris, les éoliennes pourront être arrêtées la nuit, dans certaines conditions (vitesse du vent, température, pluviométrie et période de l'année).



L'étude acoustique a analysé le bruit ambiant depuis des habitations riveraines de la zone d'étude. La contribution sonore des éoliennes a ensuite été simulée pour s'assurer du respect de la réglementation.



L'étude paysagère : sur ce projet, les vues sont majoritairement ouvertes sur des parcelles agricoles et le bois de Saint-Michel. Afin de favoriser l'intégration du projet, sa cohérence avec le paysage et les parcs éoliens existants, VALOREM a privilégié une implantation permettant d'offrir le plus de recul par rapport aux boisements.



L'étude de raccordement au réseau électrique a identifié la possibilité de se raccorder sur les postes sources de Drouges ou de Craon.

CHIFFRES CLÉS



3 éoliennes
de 4,2 MW chacune
maximum



150 m
Hauteur maximum
en bout de pale



12,6 MW
Puissance totale
maximale



20 GWh/an
Production moyenne
estimée



4 400 foyers alimentés
(Un foyer français consomme en moyenne 4 559 kWh/an,
tous usages confondus (sources ENEDIS et INSEE))

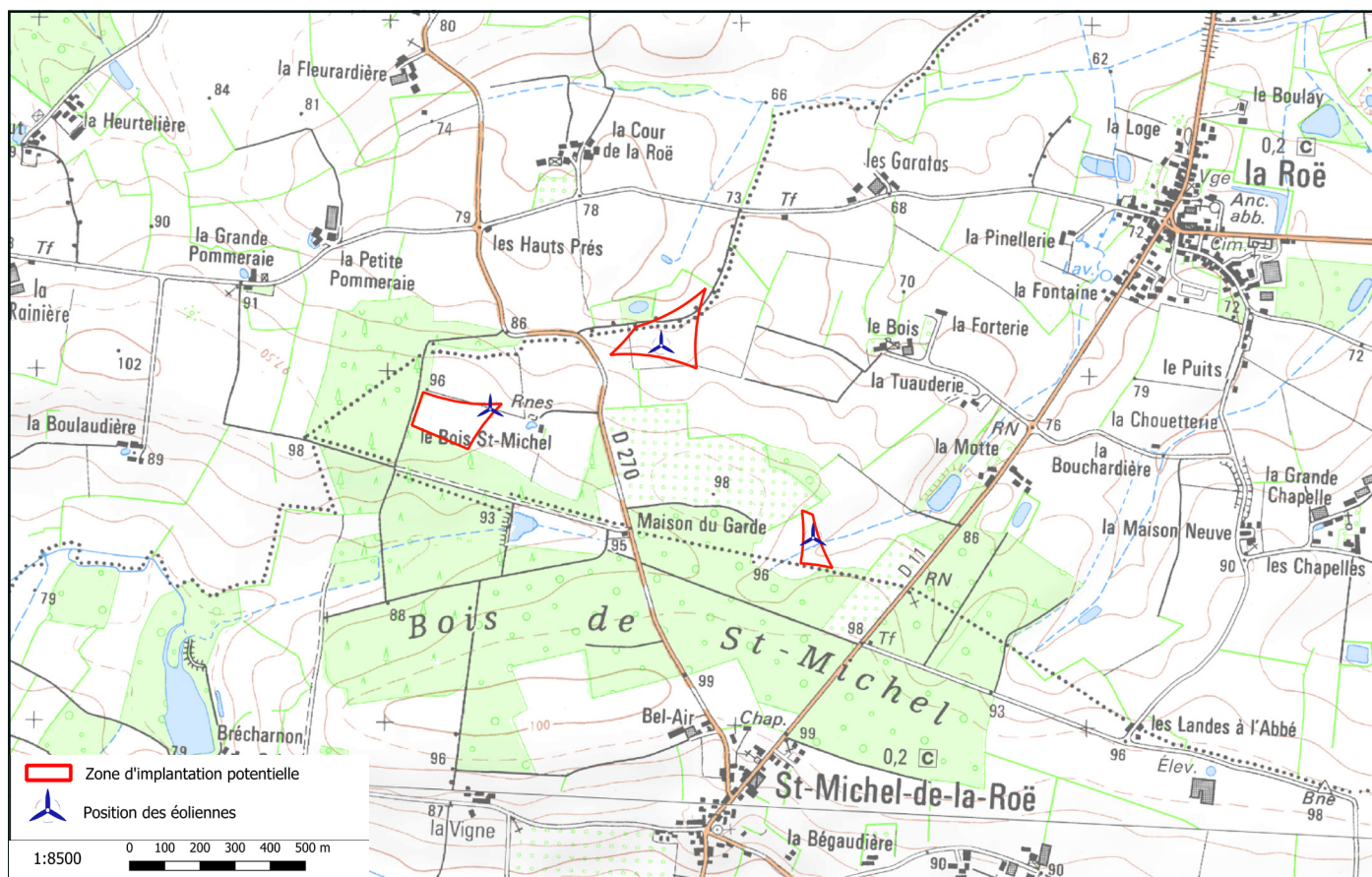


soit l'équivalent de
9% de la consommation électrique du Pays de Craon
(tous secteurs confondus, sources ENEDIS 2024, Agence ORE, ODRE, IGN.)





L'IMPLANTATION DU PROJET



PLANNING PRÉVISIONNEL

Fin 2026

Dépôt de la Demande
d'Autorisation
Environnementale en
préfecture de
la Mayenne

2027/28

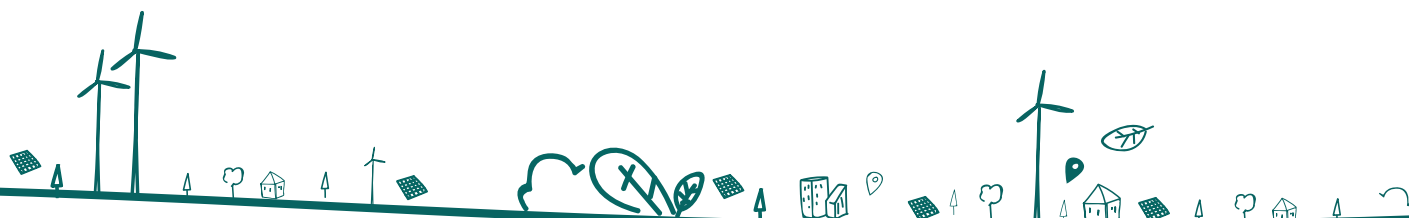
Enquête publique
Avis de la préfecture sur
la Demande d'Autorisation
Environnementale

2029/30

Lancement de la
construction

2031

Exploitation du
parc éolien





LES ATOUTS DU PROJET

- Retombées économiques permettant de mener des projets adaptés aux besoins locaux
- Investissement citoyen proposé aux habitants
- Image positive d'un territoire engagé dans la transition énergétique



- Production d'une énergie propre et locale, lutte contre le changement climatique
- Diversification du mix énergétique français et renforcement de notre indépendance énergétique

L'ACCOMPAGNEMENT PAYSAGER

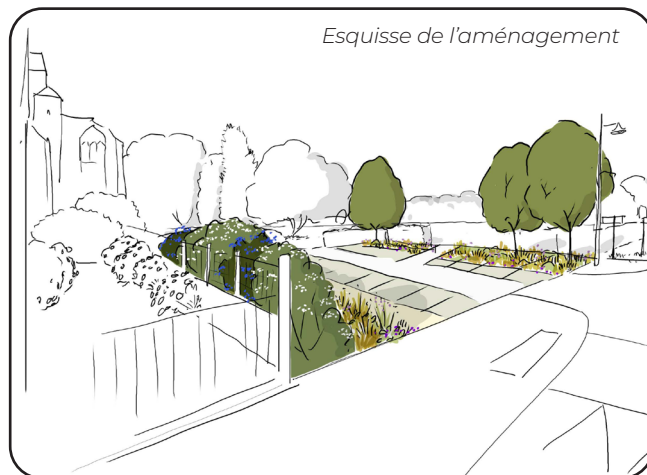
Dans le cadre de la réalisation du **parc éolien voisin de Rose des Vents sur la commune de Fontaine-Couverte**, plusieurs mesures d'accompagnement paysager ont été réalisées en concertation avec les acteurs locaux : **plantations** chez des riverains et sur le parvis de l'abbaye, participation à la **mise en lumière du monument**, restauration de **haies bocagères**.

Dans cette continuité, de nouvelles mesures sont envisagées afin de **renforcer l'intégration paysagère du projet éolien de La Roë** et de contribuer à la **valorisation du patrimoine communal**.

>> **Mise en valeur des abords de l'abbaye, avec le réaménagement du parking situé à l'entrée est du bourg** : végétalisation des abords, création de chemins piétonniers, d'emplacements pour les vélos et les personnes à mobilité réduite, d'une nouvelle signalétique.

Au-delà de l'amélioration fonctionnelle du site, ces aménagements permettront d'améliorer l'accueil des visiteurs et de mettre en valeur ce monument emblématique.

Esquisse de l'aménagement



>> **Plantation d'arbres et d'arbustes le long de la RD 25, à l'entrée est du bourg** afin de renforcer la trame végétale autour de l'abbaye, créer des espaces ombragés et atténuer ponctuellement les vues sur l'éolienne la plus proche.

Ces propositions seront étudiées **en concertation avec la commune** afin d'en préciser les modalités et de les adapter aux attentes du territoire.

Esquisse des plantations sur photomontage





ÉNERGIE PARTAGÉE, MOUVEMENT NATIONAL DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

Énergie Partagée accompagne et finance les **projets citoyens de production d'énergie renouvelable** en portant une vision décentralisée et démocratique de la transition énergétique. Énergie Partagée a créé et attribue le **Label Énergie Partagée**. Soutenu par l'Ademe, il s'agit du seul label qui garantit la démarche vertueuse d'un projet de production d'énergie renouvelable, en l'évaluant sur 15 critères détaillés répartis sur **5 axes essentiels** : intérêt territorial, dynamique locale, finance éthique et citoyenne, gouvernance partagée, et écologie.

>> Le projet de La Roë s'est vu décerner ce label en mars 2025.

La vocation d'Énergie Partagée est de permettre la **réappropriation de la production d'énergie par les citoyens et les territoires**, en accompagnant collectivités et habitants dans le montage de projets dont ils ont la maîtrise, et en permettant aux citoyens d'investir leur épargne dans ces projets.

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre part avec vos proches et vos connaissances au projet de parc éolien de La Roë. **Vous pouvez ainsi, à votre échelle, participer à la lutte contre le réchauffement climatique et donner du sens à votre épargne, en la mettant au service d'une transition énergétique locale, démocratique, au service de votre territoire !**

>> Des temps de rencontre et discussions seront organisés prochainement.

VOS INTERLOCUTEURS

VALOREM

Alexandre DUCHENE

Chef de projets

1 rue E. Varlin 44000 Nantes

07 71 37 91 58

alexandre.duchene@valorem-energie.com



SOCIÉTÉ ÉNERGIE MAYENNE

Franck LE BOUCHER

Chargé de projets énergie

Rue de Broglie 53810 Changé

07 43 36 06 30

franck.leboucher@te53.fr



ÉNERGIE PARTAGÉE

Moïra ANDREU

Responsable d'investissement

8 rue de St Domingue 44200 Nantes

07 57 18 60 58

moira.andreu@energie-partagee.org



parc-eolien-la-roë.fr



Société
**Énergie
Mayenne**

